
Adresse de la société populaire de Trun, district d'Argentan, qui félicite la Convention de ses travaux et l'invite à continuer de veiller sur la patrie, lors de la séance du 14 germinal an II (3 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Trun, district d'Argentan, qui félicite la Convention de ses travaux et l'invite à continuer de veiller sur la patrie, lors de la séance du 14 germinal an II (3 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 66-67;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_28913_t1_0066_0000_10

Fichier pdf généré le 01/02/2023

patrie, consistans en 359 chemises, 23 redingottes et un grand nombre d'autres effets. Pleine de confiance dans le courage invincible des soldats français et dans l'énergie de la Convention, elle l'invite à ne jamais composer avec des esclaves qui ont la lâcheté de souffrir un roi.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Villemur, 29 pluvi. II] (2).

« Représentants,

Au moment où nos armées victorieuses terrassent sur tous les points les satellites des despotes, au moment où le courage intrépide de nos fiers républicains nous présage les plus grands succès, est-il possible qu'il existe des hommes assez lâches ou assez égoïstes pour parler de paix. La paix est-elle donc proposable avec des brigands pour qui la bonne foi n'est qu'un vain mot et qui se jouent insolemment de la vie des hommes. Ce n'est pas la paix qu'ils demandent, c'est plutôt une suspension d'armes dont ils profiteraient pour rétablir leurs forces épuisées et nous attaquer avec plus de fureur que jamais. Le dénuement de leurs ressources en hommes et en finances a ralenti leur fureur sanguinaire. Il faut profiter de cette circonstance favorable pour les accabler et les poursuivre sans ménagement, afin que les peuples excédés des souffrances qu'ils endurent sortent enfin de leur sommeil léthargique. Leur réveil sera la dernière heure des tyrans et la terre sera purgée de ces monstres dont l'existence fait l'opprobre de l'humanité. Si quelqu'un ose douter de nos succès, qu'il jette un regard sur ces hordes mercenaires fuyant de toutes parts devant le drapeau tricolore. Qu'il calcule les ressources immenses de la patrie. Qu'il regarde l'attitude imposante du peuple menaçant de sa terrible masse les ennemis extérieures ou intérieures qui oseront attenter à sa souveraineté. Pleins de confiance dans le courage invincible de nos frères d'armes et dans votre énergie, nous vous invitons à ne jamais composer avec des esclaves qui ont la lâcheté de souffrir un roi. Encore quelques moments de courage et bientôt nous jouirons d'un bonheur durable, fondé sur les débris du despotisme, du fanatisme et de tous les fléaux qui jusqu'à l'époque de la Révolution ont affligé l'humanité. S. et F.»

LAFEIRE (présid.), VALADET, GIBERT cadet, MATIER, BENECH.

P. S. Nous vous envoyons ci-joint l'état des offrandes de notre Société populaire dont la remise a été faite au district de Toulouse. De plus, elle a monté, armé et équipé un dragon jacobin.

[Etat des dons, 29 frim. II] (3).

126 chemises (bonnes), 233 chemises (usées), 11 nappes, 25 draps de lit, 30 serviettes, 17 redingotes, 6 roupes, 1 capote de montagne, 7 épaulettes en argent, 2 rouleaux galon en or, 30 paires de bas de laine, 3 paires de bas de coton, 1 paire de bas de fil, 18 marmites en

(1) P.V., XXXIV, 385. Bⁱⁿ, 16 et 28 germ. (suppl^t); *Débats*, n° 566, p. 323.

(2) C 297, pl. 1021, p. 11.

(3) C 297, pl. 1021, p. 12.

cuivre, 1 marmite en fer, 9 gros boulets en fer, 1 cuvette en cuivre, 40 boulets de différents calibres, 1 boulet ramé, 2 paires de souliers, 1 barre de plomb, 44 balles en plomb, 1 sabre, 117 pièces de tapisserie donnant 195 cannes carrées.

LAFITEAU (secrét.).

24

Le secrétaire du district de Vic (1) fait part à la Convention qu'un bien d'émigré, estimé 8850 liv., vient d'être vendu 20900 liv.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des domaines (2).

25

Dussent nos enfans et nos neveux, écrivent les membres composant la société populaire de Trun, district d'Argentan, ne recueillir pour tout héritage de leurs ancêtres que la déclaration des droits de l'homme, la constitution et les lois populaires que nous a données la Convention nationale, ils chériront leur sort et les mains qui leur auront préparé d'aussi brillantes destinées; ils invitent la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Trun, 12 vent II] (4).

« Citoyen président,

Dis à la Convention qu'une petite commune de la République, la commune de Trun vient de se former une Société populaire. Là, on ne trouve ni de ces orateurs brillants, mais trop souvent mesongers, ni de ces êtres trompeurs par éducation et par état, ni de ces muscadins qui fatigués des plaisirs ne se réunissent que pour briguer les applaudissements et parvenir à leurs vues ambitieuses; on y voit des hommes courbés sous le travail mais brillants de l'amour sacré de la patrie, des hommes que le joug du despotisme avait humiliés, mais que la déclaration des droits, une constitution populaire, l'influence heureuse de notre génération ont rendu à leur dignité.

Les fruits de leurs sueurs se centuplent sous l'air bienfaisant de la Liberté et de l'Egalité, ils ne se réunissent que pour élever leurs mains vers le ciel, et bénir les Législateurs qui ont eu les premiers le courage de les proclamer, les établir sur des bases immortelles et qui sauront les défendre.

Montagne sacrée, fléau de tous les despotes et de tout le despotisme, régénérateur de la France et bientôt de l'univers; fondatrice d'une République dont les destinées seront au-dessus de l'ancienne Rome, renverse tous les trônes qui s'élèvent contre tes travaux, tous les tyrans qui mugissent aux doux accents de la Liberté, tous

(1) Il s'agit de Vic-en-Bigorre.

(2) P.V., XXXIV, 385. Bⁱⁿ, 15 germ.; *Débats*, n° 563, p. 271.

(3) P.V., XXXIV, 385. Bⁱⁿ, 20 germ. (1^{er} suppl^t.) et 25 germ. (2^e suppl^t.)

(4) C 299, pl. 1053, p. 37.

les brigands qui souillent le sol de l'égalité, tous les ennemis des Français dans quelques lieux, sous quelque forme qu'ils se cachent.

Le peuple français a trop à rougir de son antique esclavage pour composer sur ses droits et sur sa liberté; il les veut entiers et veut que les maîtres et les esclaves se cachent dans leurs repaires ou souffrent sans murmurer. Les réprouvés brûlent leurs encens sur les autels qu'ils ont élevés à la Raison; que la Convention reste à son poste jusqu'à ce que le sort des Français soit assuré. Dispose de nos bras, de nos vies et de nos fortunes, mais garde-toi de rétrograder. Garde-toi surtout de mollir contre les traîtres, les tyrans et les conspirateurs.

Dussent nos enfants et nos neveux se recueillir pour tout héritage de leurs encêtres que la déclaration des droits de l'homme, la constitution et les lois bienfaisantes et populaires que tu nous a données; assure ton ouvrage, ils chériront leur sort et les mains qui leur auront préparées d'aussi brillantes destinées. S. et F.»

MORANDIÈRE (*présid.*), FOUCHER (*vice-présid.*), GUILBER fils, LESÉNÉCHAL-DES-PALLIÈRES (*secrét.*), CORBIN, LEFEVRE, MENEL, DESROTOURS (*vice-présid.*), Louis FONTAINE, BOURGELIN, PHILIPPE, FAUVEL, FAURE, PHOLIER, TABAL, MARTIN, Nicolas TERRY, Vve SITIBE, Gabriel FORGET, PRUDHOMME, L. JUILLEUT, F. VIDEMEUR, POTTIER-GRAINVILLE, MOREAU, SESEVRE, Louis DUCHESNE, GOURNAY, DUCHESNE, MARIE, MOUSSELY, PRÉE, BOURIENN, J. FAUCHÉ, L. JALLOIS, PAGELLET-BALLOT, PAISANT, LEJEUNE, LECOINTE, J. LEBLANC, P. PATON.

26

Législateurs, disent les membres du comité de surveillance de la commune de Chaumont, vous vous êtes saisis de la foudre, les Catilina ne sont plus. Cicérons vigilans, Catons inflexibles, que peuvent devant vous les efforts des traîtres! c'est une feuille sèche que l'ouragan chasse devant lui. Nous sommes pénétrés de reconnaissance pour vos immortels travaux; ils seront admirés dans tous les âges. C'est assez vous dire que la République attend que vous teindrez cette montagne de votre sang, plutôt que d'abandonner le poste qui vous est confié.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*Chaumont, 9 germ. II*] (2).

« Représentants,

Votre marche intrépide chassera les préjugés jusqu'aux bornes du monde, écrasera tous les traîtres, exterminera tous les tyrans, le triumphant (sic) monstre a déjà fui au terrible aspect de la Montagne sainte que le volcan qu'il vient d'allumer l'engloutisse avec le souvenir de leur existence! Que la stupide coalition de ces scélérats qui ont abdiqué le nom d'hommes ne parvienne à nos neveux que comme les efforts impuissants de ces titans orgueilleux qui voulaient escalader le ciel. Montagnards! Impassibles comme la divinité qui crée, vous vous

êtes saisis de la foudre et déjà les Catilina ne sont plus, Cicérons vigilans, Catons inflexibles que peuvent devant vous les efforts des traîtres c'est une feuille sèche que l'ouragan chasse devant lui, qu'une haine corrosive entre les hommes libres et les esclaves, serve à ronger leurs fers, et fasse tomber en poussière, tous ceux qui pèsent sur l'univers, les lâches! point de paix avec eux, point de traité avec des traîtres.

Représentants, vous l'avez promis, vous ne verrez que la masse et ne sauverez qu'elle; tous les efforts viendront se briser contre les roches de la Montagne, c'est de là que doit partir l'éclair de la vérité qui embrasera les quatre parties du monde. Législateurs, nos cœurs sont pénétrés de reconnaissance pour vos immortels travaux, ils seront admirés dans tous les âges, c'est assez vous dire que la République attend que vous teindrez plutôt de votre sang cette Montagne que d'abandonner le poste qui vous est confié. Vive la Montagne, Vive la République, une et indivisible.»

P. c. c. LOCQUENEUX (*présid.*), THÉVENOT (*secrét.*).

27

La société populaire de Dangu, district d'Andely, département de l'Eure; le conseil-général de la commune d'Aix, département des Bouches-du-Rhône, réuni au comité de surveillance de la même commune; les administrateurs du district de Mortain, et les républicains sans-culottes de la commune de Saint-Louis, district de Mussidan, département de la Dordogne, félicitent la Convention nationale sur le nouveau triomphe qu'elle vient de procurer à la liberté. Nous n'avons qu'un regret, disent les derniers, c'est de ne pouvoir porter à l'infâme Pitt les lambeaux sanglants des cadavres de ses créatures, et lui dire : regarde les, ils sont les avant-coureurs de ta mort.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

a

[*Dangu, 10 germ. II*] (2)

« Citoyens législateurs,

Tous les jours vous acquerez de nouveaux droits à notre reconnaissance et de nouveaux titres à notre confiance.

Les mesures sages et vigoureuses que vous avez pris pour déjouer les infâmes scélérats qui se couvroient du manteau du patriotisme pour abolir notre sainte liberté, ont encore une fois sauvé la patrie. Nous jurons haine aux tyrans, attachement inviolable à la Convention et nous l'invitons à rester à son poste jusqu'à la paix. Ainsi s'expriment tous les membres composant la Société populaire de Dangu. S. et F.»

GUERNET (*présid.*), JOLY aîné, LAMARE (*ecrét.*), St. DUBOIS, HENIN, MARTIN, JOLY, DÉVÉ, LELUGE, LASALLE, BRECHARD.

(1) P.V., XXXIV, 386. Mention dans J. Sablier, n° 1237; *Débats*, n° 566, p. 323.

(2) C 299, pl. 1053, p. 43. Bⁱⁿ, 16 germ. (suppl^t).

(1) P.V., XXXIV, 386.

(2) C 298, pl. 1037, p. 37. Bⁱⁿ, 16 germ.